

Edition initiale du	<b>10 mars 05</b>	<b>Cette version est</b>	<b>Validation</b>
Correction demandée au CEVU le	<b>24 mars 05</b>	Initiale	
Validé au CEVU du		Corrigée	<b>N°2</b>
Version corrigée le	<b>4 avril 05</b>	Finale, validée	B. Blin - VP CEVU



## Compte-Rendu du Conseil des Études et de la Vie Universitaire du Jeudi 24 Février 2005

Nom de fichier :	<a href="#">CR CEVU 24fev05_C2</a>
Accès site UVHC :	

### Ordre du jour :

Sujet	Voté-Avis reporté modifié débat, etc ...	Votes					Documents associés
		Pour	Contre	Abst	Nul	Refus de vote	
Approbation du CR du CEVU du 13 janvier 2005	à corriger						Remis aux conseillers
Application du veto en langues pour l'attribution du grade de master	avis						
Etat des Effectifs de l'UVHC au 15 janvier 2005	présentation						Remis aux conseillers
Journée nationale supplémentaire ouverte	information						
Calendrier Pédagogique de l'UVHC	débat non clos						Projet remis aux conseillers
Subventions FSDIE - 2ème campagne	avis						Tableau de proposition de la commission Projet du FSDIE
Aide financière individuelle FSDIE	avis						CR de commission
Primes de responsabilité pédagogique	présentation						

Constitution de l'assemblée :

### LES MEMBRES ELUS :

#### **Les présents :**

Madame LOURENCO H.

Messieurs F.ALI MEHMETI, J.HERRERAS, O.STARZENSKI, J.PILETTE, JP.ROUZE, FX.LEPOUTRE

#### **Ont donné pouvoir :**

M. ASSAAD à M. ALI MEHMETI

M. GRYBA à M. ALI MEHMETI

M. GOUTIN à M. PILETTE

Mme BOUVAR à Mme LOURENCO

M. DEBRUILLE à M. ROUZE

#### **Excusés :**

M. MOUNG Joseph, Mme LEJEUNE Annie

### LES MEMBRES DE DROIT :

**Présents :** /

### LES MEMBRES INVITES :

#### **Les présents :**

B. BLIN, B. BOUCHEZ, J.M. DESRUMAUX, C. CAMION, F. MADEUF, A.B. LERAY

#### **Excusés :**

B. RADTKE, L. BERNARD, G. TUGORES

Le quorum n'étant pas atteint le CEVU ne peut voter et ne peut qu'émettre des avis. M. DESRUMAUX propose de discuter l'ensemble des thèmes de l'ordre de jour, le Conseil d'Administration de l'après-midi en prendra acte.

### **Approbation du CR du CEVU du 13 janvier 2005**

Compte rendu M. BLIN propose l'examen du Compte Rendu du CEVU du 13/01/05. M. PILETTE fait part des remarques sur son intervention car « il y a 55 000 étudiants en STAPS en France pour 800 postes d'enseignants » mais demande d'ajouter « il y a 55 000 étudiants **dont 10 000 candidats au CAPES** »... et « Dans 3 ans il y aura probablement 700 étudiants en STAPS à Valenciennes, **si on laisse l'entrée libre** » et « **pourquoi les universités n'auraient pas chacune leur IUFM ?** »

M. ROUZE demande d'ajouter que « **la mobilité a régressé** ».

Mme MADEUF apporte une information quant au calendrier de la construction d'une nouvelle résidence universitaire qui serait prête pour la rentrée de septembre 2007 et non 2006 comme il avait été annoncé. Elle comprendra 133 logements étudiants et 2 logements de fonction.

*Question diverse reprise du dernier CEVU pour manque de temps :*

### **Application du veto en langues pour l'attribution du grade de master**

M. BLIN demande qu'un avis soit donné sur la question du CLES pour les étudiants qui ne l'obtiendraient pas, alors qu'à d'autres étudiants le CLES n'est pas proposé, donc sans effet quant à l'obtention du grade. M. DEMORY demande qu'il n'y ait pas de veto, c'est-à-dire qu'il ne soit pas interdit d'attribuer le MASTER à l'étudiant n'a pas le CLES et souhaite d'indiquer après avis du CEVU, que ce certificat n'induit pas le veto d'un jury.

Information – CLES national : il y a un chargé de mission, M. C. SPRINGER, professeur à Strasbourg. Il y aura une proposition de date nationale et des sujets nationaux, pour le CLES 2005, mais aucune information officielle n'est parvenue jusqu'alors.

### **Etat des Effectifs de l'UVHC au 15 janvier 2005**

Présentation du document établi par Karine GIRARD,

Il y a des remarques notamment sur les effectifs de Cambrai, de l'éventuelle fermeture du restaurant universitaire de Cambrai et d'installation de distributeurs de sandwiches.

Licence d'Histoire : M. EUDES (responsable du département Histoire de la FLLASH) a fait part de la volonté pédagogique du maintien de l'Histoire à Cambrai. M. LEVEL a sollicité à ce sujet l'aide de la Communauté d'Agglomérations engageant l'UVHC quand à elle sur la voie du maintien de l'Histoire en Licence.

### **Journée nationale supplémentaire ouverte**

M. DESRUMAUX nous confirme que le lundi de Pentecôte est travaillé, l'établissement est ouvert. Le lundi libre permet une activité normale de l'université.

M. BLIN précise qu'au niveau de l'Académie, le lundi de Pentecôte est travaillé, tous les établissements seront ouverts. Pour une question de cohérence d'ouverture simultanée des établissements il semble judicieux de choisir également le lundi de pentecôte.

### **Calendrier Pédagogique de l'UVHC**

Sur la base d'un développement du contrôle continu, pendant les enseignements des UE, et de pratiquer pendant la période dite d'examen, un contrôle complémentaire réservé aux étudiants qui n'aurait pas les résultats escomptés à la fin des UE. Sur le principe d'une suppression de la période d'examen de septembre : Présentation d'un projet de calendrier permettant de favoriser la mobilité étudiante au moins en interne

M. PILETTE : Il n'est pas possible de tout faire en contrôle continu. Certaines disciplines nécessitent un contrôle terminal qui pourrait être néanmoins avancé. Il paraît nécessaire, suite à l'expérience vécue en LMD, de placer la 2<sup>ème</sup> session immédiatement après la 1<sup>ère</sup> à chaque semestre. Dans la forme actuelle, on a constaté que des étudiants accèdent au semestre S5 sans avoir « vécu » le S4.

M. BLIN rappelle qu'il existe beaucoup de solutions : projet, stage, mobilité à l'étranger, auto formation....

M. PILETTE souligne aussi la difficulté pour les étudiants de s'inscrire en module SCC car il n'y a plus de place pour les étudiants qui rentrent plus tard. Il rappelle aussi qu'il y a la mise en place des CTA (contrôle terminal avancé), qu'il y a un certain nombre d'examens à planifier et que se pose le problème important des étudiants salariés. Les épreuves sont étalées dans le temps les employeurs ne peuvent accorder de nombreuses autorisations d'absences

M. BLIN demande de réduire d'au moins une semaine cette période d'examens

M. PILETTE dit que ce n'est pas possible, c'est irréalisable

M. BLIN indique qu'une période d'examen du 1<sup>er</sup> décembre au 31 janvier n'est pas raisonnable car elle présente une interruption trop longue de la période de formation.

M. PILETTE dit que la FSMS en a déjà fait l'expérience cette année. Les examens ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre, le jury s'est réuni le 7 janvier, la 2<sup>e</sup> session était maintenue en avril, mais cette année la 2<sup>e</sup> session aura lieu dans la foulée après le jury du 7 janvier. Les derniers examens ont eu lieu le 18/12 et on a eu 15 jours pour corriger 220 copies / épreuves. On y a travaillé beaucoup car il y a le problème des installations sportives qui, louées à l'année scolaire représentent un coût de location. C'est le résultat de l'expérience et de la réflexion de 20 enseignants plus les vacataires.

M. HERRERAS estime que si la 2<sup>e</sup> session est immédiatement consécutive, c'est plus compliqué.

M. PILETTE : mes collègues ont même proposé de faire des QCM

M. BLIN : c'est une des formes de contrôle qui peut être pratiquée associée à d'autres.

M. HERRERAS dit qu'il y a méconnaissance des formations entre les techniques, les littéraires, les juristes, etc...

M. BLIN propose que les composantes fassent des propositions avant une nouvelle consultation par le prochain CEVU

### **Subventions FSDIE – 2ème campagne**

M. BLIN présente le tableau des subventions proposées sur avis de la commission « projet » du FSDIE. En l'absence de quorum, l'avis est favorable n'est pas mis au vote. Il sera transmis en l'état au CA. Le tableau des subventions attribuées en 2004 est donné à titre d'information.

### **Aide financière individuelle FSDIE**

Pour les aides individuelles un nouveau compte rendu est remis à chacun car le document initialement établi faisait apparaître des noms des bénéficiaires. Une demande transmise par M. Bouchez est proposée pour une limitation d'aide financière individuelle à un âge maximum de 30 ans.

### **Primes de responsabilité pédagogique**

M. DESRUMAUX présente le document concernant les primes de responsabilités pédagogiques et en rappelle les règles.

Fin de séance à 11h30, suivie d'un CEVU restreint.